

Note Méthodologique : Notice de securite incendie au Niger

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Accompagner les entreprises nigériennes dans la rédaction et la mise à jour de la notice de securite incendie.
- Assurer la protection des personnes et des biens face aux risques d'incendie.
- Garantir la conformité réglementaire locale et l'efficacité opérationnelle.
- Prendre en compte les particularités sectorielles et le contexte économique en évolution.

Point clé : La notice est un document indispensable pour maîtriser les risques et anticiper les contrôles administratifs.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité aux textes et normes applicables au Niger.
- Diagnostiquer les dispositifs et pratiques existants.
- Élaborer ou mettre à jour une notice claire, opérationnelle et adaptée.
- Renforcer la culture prévention et la maîtrise des risques.
- Anticiper les contrôles et améliorer la sécurité du personnel et des visiteurs.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des infrastructures, équipements et pratiques.
 - Analyse documentaire et réglementaire (textes nationaux, normes, consignes internes).
 - Recommandations concrètes et plan d'action priorisé.
 - Notice de securite incendie adaptée et mise à jour.
 - Rapport d'analyse, avec constats et axes de mise en conformité.
 - Rapports intermédiaires et final selon l'avancement.
 - Suivi post-intervention, ateliers de sensibilisation et audits complémentaires (selon besoins).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1 à 2 semaines)

- Collecte d'informations terrain, observation des installations.
- État des lieux des équipements et pratiques de securite incendie.

- Résultat : risques spécifiques et non-conformités identifiés.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 à 2 semaines)

- Revue des textes nationaux, normes applicables et consignes internes.
- Étude des procédures, plans d'évacuation et fiches de sécurité.
- Résultat : exigences de conformité établies et écarts formalisés.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (≈ 1 semaine)

- Formulation de recommandations opérationnelles.
- Plan d'action priorisé selon l'urgence et les ressources.
- Résultat : feuille de route de mise en conformité.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée variable)

- Appui à la mise en œuvre, validations des modifications.
- Ateliers de sensibilisation, audits périodiques.
- Résultat : notice mise à jour en continu et maintien de la conformité.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalons / livrables
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Constats et non-conformités recensés; restitution intermédiaire
Analyse documentaire	1 à 2 semaines	Rapport d'analyse réglementaire
Recommandations	≈ 1 semaine	Plan d'action priorisé et validé
Suivi et accompagnement	Variable	Validations des modifications; mises à jour; rapport final/actualisations

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et plans d'évacuation.
- Procédures existantes et consignes internes.
- Rapports d'audit antérieurs, historiques d'incidents si disponibles.
- Fiches de sécurité et documents HSE pertinents.
- Textes réglementaires et normes applicables au Niger.
- Informations terrain issues des observations et entretiens.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Interventions sur site complétées par des travaux à distance.
- Remises de rapports intermédiaires et final pour jalonner l'avancement.
- Validation des modifications et accompagnement à la mise en œuvre.
- Suivi post-intervention incluant audits périodiques et sensibilisation.

- Mise à jour régulière de la notice selon évolutions réglementaires et opérationnelles.
- Support continu via échanges électroniques; adaptation aux contraintes opérationnelles.
- Anticipation des contrôles administratifs pour sécuriser la conformité.

Point clé : La qualité repose sur un diagnostic rigoureux, une analyse réglementaire exhaustive et un suivi régulier.